

que votre vertu franchit les murs de vos cellules, et se répandit au loin pour le bien commun. L'histoire rapporte que le bienheureux François et ses disciples les plus éminents se consacrèrent tout entiers au peuple, et qu'ils travaillèrent avec un zèle ardent au salut des fidèles.

“ Considérez maintenant les événements et les hommes : vous verrez clairement que l'heure est venue de reprendre cette règle de conduite, et de suivre vaillamment l'exemple de vos aînés. Plus que jamais, c'est sur le peuple que repose en grande partie le salut des Etats. Aussi, étudier de près la multitude, qui si souvent est en proie non seulement à la pauvreté et aux durs labeurs, mais encore à toutes sortes de pièges et de dangers ; l'aider avec amour, d'enseignements, de conseils et de consolations : tel est le devoir des prêtres réguliers ou séculiers. ”

L'Heure d'adoration avec les paroissiens

Cette pieuse pratique se répand de plus en plus dans les paroisses, et nos Confrères qui l'ont établie sont unanimes à reconnaître ses avantages inappréciables pour ramener les âmes à la dévotion envers le T. S. Sacrement, en même temps que pour être *toujours exact à l'heure hebdomadaire d'adoration.*

Pour répondre ici en même temps à plusieurs questions qui nous ont été faites, et pour faire cesser un sentiment de doute qui semble être assez commun au sujet de l'*Exposition privée*, nous répétons qu'elle peut toujours se faire pendant l'heure d'adoration dans les conditions suivantes :

1. Qu'il y ait six cierges allumés sur l'autel.
2. Qu'il y ait quelques fidèles présents dans l'église.

On ouvre simplement le tabernacle sans sortir le saint Ciboire sur l'autel, et à la fin on donne la bénédiction du Saint Sacrement.

La permission de l'Ordinaire n'est pas requise pour cela (1).

Le conflit scolaire

“ Un journal de Montréal publiait, la semaine dernière, une dépêche portant que M. Belcourt, député d'Ottawa aux Commu-

(1) *Annales de l'Association.*